



Communiqué de presse

Zurich, 12 septembre 2023

Embargo : 12 septembre 2023, 9h30

Un large éventail de situations d'abus sexuels dans le contexte de l'Église catholique

Pour la première fois, une équipe de recherche indépendante a pu consulter des documents d'archives ecclésiastiques traitant des abus sexuels dans le contexte de l'Église catholique. Les historiennes et historiens de l'Université de Zurich documentent 1'002 situations d'abus sexuels commis en Suisse par des membres du clergé catholique, des employés ecclésiastiques et des membres de communautés religieuses depuis le milieu du 20^{ème} siècle. De plus, ils se sont penchés sur la façon dont les responsables de l'Église catholique traitent les situations d'abus sexuels et sur la disponibilité et la validité des sources. Ce faisant, ils ont posé les bases pour des futurs projets de recherche.

La Conférence des évêques suisses (CES), la Conférence des Unions des Ordres et des autres communautés de vie consacrée en Suisse (KOVOS) et la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ) ont chargé le séminaire historique de l'Université de Zurich de mener des recherches sur les abus sexuels commis dans le contexte de l'Église catholique romaine depuis le milieu du 20^{ème} siècle. Dans le cadre d'un projet pilote d'une année, une équipe de recherche composée de quatre personnes, dirigée par les professeures Monika Dommann et Marietta Meier, a étudié la thématique. La recherche a non seulement impliqué tous les diocèses des différentes régions linguistiques de la Suisse, mais également les structures de droit public ecclésiastique et les communautés religieuses. L'Église catholique en Suisse a ainsi été prise en compte dans son ensemble.

À quelques exceptions près, l'équipe de recherche a obtenu les accès nécessaires aux archives, sans faire face à des obstacles majeurs. Ce faisant, des dizaines de milliers de pages de documents secrets, constitués par les responsables de l'Église catholique depuis le milieu du 20^{ème} siècle, ont pu être consultées. L'équipe a également mené de nombreux entretiens avec des personnes concernées par les abus sexuels et d'autres personnes.

La pointe de l'iceberg

L'équipe de recherche a trouvé des preuves d'un large éventail de situations d'abus sexuels, du franchissement problématique des limites aux abus systématiques les plus graves et ayant duré des années. Au total, 1'002 situations d'abus sexuels, 510 accusés et 921 personnes concernées ont été identifiés. Dans 39 pourcents des cas, la personne concernée était de sexe féminin, dans près de 56 pourcents des cas, il s'agissait de personnes de sexe masculin. Dans les 5 pourcents restant, les sources n'ont pas permis de définir clairement le sexe. Les personnes accusées étaient à quelques exceptions près des hommes. Parmi les documents étudiés pendant le projet pilote, 74 pourcents



témoignent d'abus sexuels commis sur des mineur·e·s. 14 pourcents concernent des adultes et dans 12 pourcents des cas, l'âge ne peut pas être clairement défini.

« Les situations identifiées ne représentent sans doute que la pointe de l'iceberg », commentent Monika Dommann et Marietta Meier. Un grand nombre d'archives susceptibles de documenter d'autres situations d'abus sexuels n'ont pas encore été étudiées, comme les archives des communautés religieuses, les documents des instances diocésaines et les archives des écoles, internats et foyers catholiques ainsi que les archives étatiques. La destruction de documents peut être documentée pour deux diocèses. Entre autre, il est possible de prouver que tous les signalements n'ont pas été consignés par écrit et archivés systématiquement. « Au vu des résultats de la recherche sur les chiffres noirs, nous supposons que seule une petite partie des cas ont été signalés » déclare l'équipe de recherche.

Abus sexuels dans le travail dans la pastorale

Des situations d'abus sexuels sont prouvées dans toute la Suisse et sur l'entier de la période d'enquête. Le rapport identifie trois espaces sociaux dotés de constellations de pouvoir spécifiques, dans lesquels des abus sexuels ont été commis : Parmi les cas étudiés, la pastorale était l'espace social dans lequel la plus grande partie des situations d'abus sexuels ont eu lieu, avec nettement plus de 50 pourcents. Certaines sous-parties de la pastorale étaient particulièrement exposées : l'aumônerie (situations telles que les entretiens de confession ou les consultations), le service de servant·e·s de messe et l'enseignement religieux. On peut également citer les activités de prêtres auprès de groupes d'enfants et de jeunes.

L'étude identifie comme deuxième espace social le plus important le domaine de la formation et de l'aide sociale de l'Église catholique, qui a assumé des fonctions sociales centrales surtout dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Environ 30 pourcents des situations d'abus sexuels étudiées se sont déroulées dans des foyers, des écoles et des internats catholiques ainsi que des établissements similaires. Les ordres religieux et les communautés similaires ainsi que les communautés nouvelles représentent le troisième espace (près de deux pourcents des cas analysés). Dans ce domaine, la recherche de sources a été particulièrement difficile.

Dissimulation systématique par l'Église

Les abus sexuels sur mineur·e·s constituent depuis longtemps un délit grave dans le droit canonique. « Dans les situations analysées, le droit pénal canonique n'a pratiquement pas été appliqué pendant une longue partie de la période d'enquête. Au lieu de cela, un grand nombre de cas ont été dissimulés, couverts ou minimisés » explique l'équipe de recherche. Les responsables de l'Église transféraient systématiquement les clercs accusés et condamnés, parfois même à l'étranger, dans le but d'éviter des poursuites pénales séculières et d'assurer aux clercs une réaffectation. Ce faisant, les intérêts de l'Église catholique et de leurs responsables étaient placés avant le bien-être et la protection des paroissien·e·s.

Un changement fondamental de cette pratique n'a pu être constaté qu'au 21^{ème} siècle, alors que la gestion des situations d'abus sexuels par l'Église catholique suscitait de plus en plus de scandales. Au tournant du millénaire, la Conférence des évêques suisses a publié des directives sur le traitement des situations d'abus sexuels et sur leur prévention. Elle a aussi fondé des commissions



d'experts diocésaines chargées de traiter les cas signalés. Ces commissions diffèrent aujourd'hui encore sensiblement dans leur façon de travailler et leur degré de professionnalisation est variable.

De futurs projets de recherches sont nécessaires

Le projet pilote est la première tentative systématique de comprendre et décrire scientifiquement les abus sexuels dans le contexte de l'Église catholique. Le projet de recherche a permis de clarifier les questions fondamentales sur l'accès aux archives et l'état de la recherche et de la documentation des situations d'abus sexuels au sein de l'Église catholique ainsi que les efforts antérieurs pour les traiter et les éviter. Une base est ainsi établie pour la poursuite de la recherche. Selon l'équipe de recherche, d'autres fonds d'archives devront être consultés et la base de données devra être élargie dans le cadre de projets futurs. Il sera ainsi possible d'obtenir des informations plus détaillées sur la dimension quantitative des abus sexuels ainsi que sur leur fréquence temporelle et géographique.

À l'avenir, il sera opportun d'examiner de plus près, entre autres, la responsabilité de l'État, en particulier dans les domaines socio-caritatifs et éducatifs, car ces tâches étaient souvent déléguées à l'Église surtout dans les régions catholiques. Finalement, il faudra également mettre l'accent sur la question des spécificités catholiques qui pourraient avoir encouragé les abus sexuels dans le contexte de l'Église catholique. Il s'agit par exemple de la morale sexuelle, du célibat, des stéréotypes liés au sexe au sein de l'Église ainsi que de ses rapports ambivalents avec l'homosexualité. Les particularités d'un milieu catholique qui a tacitement accepté et partiellement soutenu la dynamique mentionnée de la dissimulation et du déni devraient être également examinées de plus près. « L'accent sera mis sur les déclarations et les rapports des personnes concernées et des témoins, qu'il faudra confronter aux archives de l'Église » déclarent les deux historiennes Monika Dommann et Marietta Meier.

Publication :

Vanessa Bignasca, Lucas Federer, Magda Kaspar et Lorraine Odier : Rapport sur le projet pilote sur l'histoire des abus sexuels dans le contexte de l'Église catholique romaine en Suisse depuis le milieu du 20^{ème} siècle.

<https://www.news.uzh.ch/de/articles/media/2023/Missbrauch.html>

<https://doi.org/10.5281/zenodo.8315774>

Contact :

Monika Dommann

Séminaire historique, Université de Zurich

E-mail : monika.dommann@hist.uzh.ch

Marietta Meier

Séminaire historique, Université de Zurich

E-mail : marietta.meier@hist.uzh.ch



Participation au projet de recherche complémentaire

Les personnes disposées à témoigner sur les abus sexuels dans le contexte de l'Église catholique dans le cadre du projet de recherche complémentaire 2024–2026 sont priées de contacter forschung-missbrauch@hist.uzh.ch

Des informations détaillées sur le soutien en cas d'abus sexuels peuvent être trouvées à l'adresse suivante :
<https://www.abus-cath-info.ch/fr/informations-pour-les-victimes/>